

C18 - RT 2012 – Réglementation thermique dans les bâtiments neufs

Objectif

Connaitre et respecter la réglementation thermique RT 2012.
Maîtriser ses exigences pour optimiser la consommation énergétique des bâtiments.



Calendrier et lieu

- Saint Rémy lès Chevreuse
- 21 - 23 Juin 2021
 - 02 - 04 Novembre 2021

Durée

3 jours
Prix HT
1020.00 euros

Suggestions

Avant ce stage, vous pouvez suivre : **C17**
Après ce stage, vous pouvez suivre : **C19,C20**

Programme et remarques

- Evolution de la réglementation thermique RT 2012 de la construction neuve habitat et tertiaire, présentation des textes
 - Bases de la RT 2012 : caractéristiques minimales, calcul de la consommation conventionnelle d'énergie d'un bâtiment suivant la catégorie des locaux, prise en compte de l'éclairage, du refroidissement, exigences vis-à-vis d'un confort été...
 - Analyse des principales évolutions attendues par la RT 2012 : **Objectif** de consommation énergétique, valorisation des équipements, recours aux énergies renouvelables...
 - Etude des options pour tous types de bâtiments
 - Conformité à la RT 2012 : prise en compte de l'isolation thermique, des besoins du bâtiment, calcul des coefficients « Bbio » et « Cep » par bâtiment, confort thermique d'été
 - Présentation et étude des règles thermiques
 - Exemples de calcul.
- Ce stage est susceptible d'évoluer en fonction de la parution de la RE 2020.**

Public

Techniciens ou ingénieurs de bureaux d'études, d'entreprises de génie climatique, de services techniques.

Pré-requis

Bases sur le calcul des déperditions.

Supports pédagogiques

Document de stage.

Validation

QCM portant sur la connaissance de la réglementation RT 2012.

SATISFACTION STAGIAIRES



Renseignements et inscription

Tél. : 01 30 85 20 10 - formation@costic.com

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)